

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

10 AVRIL 2014

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Nomination d'un  
conseiller municipal en  
charge des questions de  
défense**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 14 avril 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 14 avril 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 14 avril 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille quatorze, le 10 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 3 avril deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur PRIOUX

**N° DE DOSSIER** : 14 C 09

**OBJET** : NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Depuis l'instauration de la professionnalisation des armées et la fin de la conscription, un Conseiller Municipal en charge des questions de Défense a été institué au sein de chaque Conseil Municipal.

Ce Conseiller Municipal est l'interlocuteur privilégié pour les questions de Défense. Il reçoit régulièrement une information relative à la nouvelle réserve opérationnelle et au recensement.

L'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, sauf disposition contraire, cette nomination se fait au scrutin majoritaire à 2 tours. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. Le scrutin est secret. Si une seule candidature est déposée, il peut être effectué à main levée.

Il est proposé de procéder à l'élection du Conseiller Municipal en charge des questions de Défense selon les modalités précédemment citées.

Après avoir procédé à l'appel à candidature, est candidat: Monsieur MIGEON.

Un seul candidat étant présenté, Monsieur le Maire procède au vote à main levée.

### **DÉLIBÉRATION**

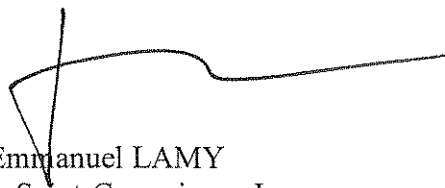
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ÉLIT Monsieur MIGEON en tant que Conseiller Municipal en charge des questions de Défense.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye